

Demande de révision du classement de la parcelle AM39

(dans le cadre de l'enquête publique portant sur le projet de révision du PLU de la commune de Ville-Sous-Anjou)

Ville-Sous-Anjou le 23/05/2023

Monsieur DELORY,

Suite à nos échanges ce jour, vous trouverez ci-dessous les éléments permettant de justifier notre demande de révision du classement de la parcelle AM39.

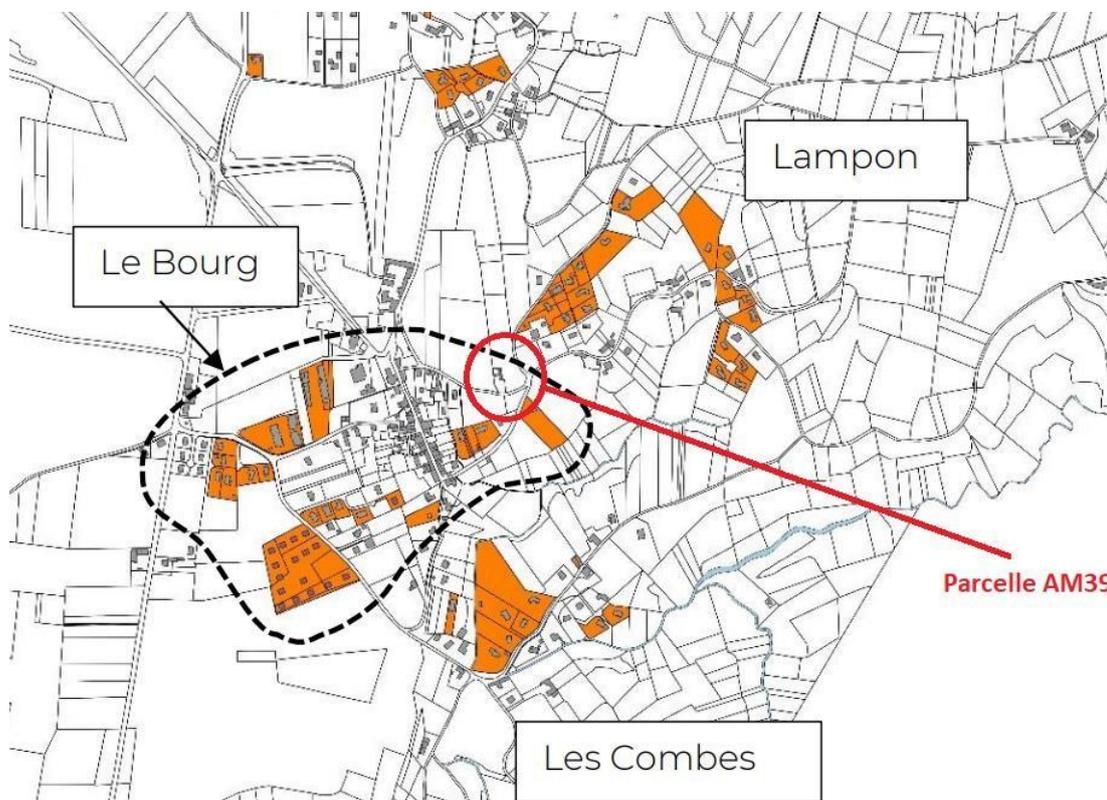
Nos parents sont propriétaires depuis 1970 d'une résidence secondaire comprenant les **parcelles AM39, AM38 et AM45**. Ces parcelles étaient classées dans l'ancien PLU respectivement en zone « Naturelle Equipée » (parcelle AM39) et en zone « Naturelle inconstructible » (pour les 2 autres parcelles). Hors dans le projet de révision du PLU toutes les parcelles y compris la parcelle AM39 passeraient en zone « Agricole ».

⇒ **Compte tenu des projets que nous avons pour cette résidence secondaire (en lien avec la succession de nos parents), nous demandons le reclassement de la parcelle AM39 en zone Ucn.**

Cordialement,

ARGUMENT n°1 : Habitation dans les périmètres « Le Bourg » & « Lampon »

Cette parcelle proche du centre bourg sert de lieu d'habitation sans lien avec le monde agricole depuis plus de 50 ans et a vocation à le rester. Extrait du document « plu-vsa-1a.pdf » page 66 + *annotation parcelle AM39*



Demande de révision du classement de la parcelle AM39

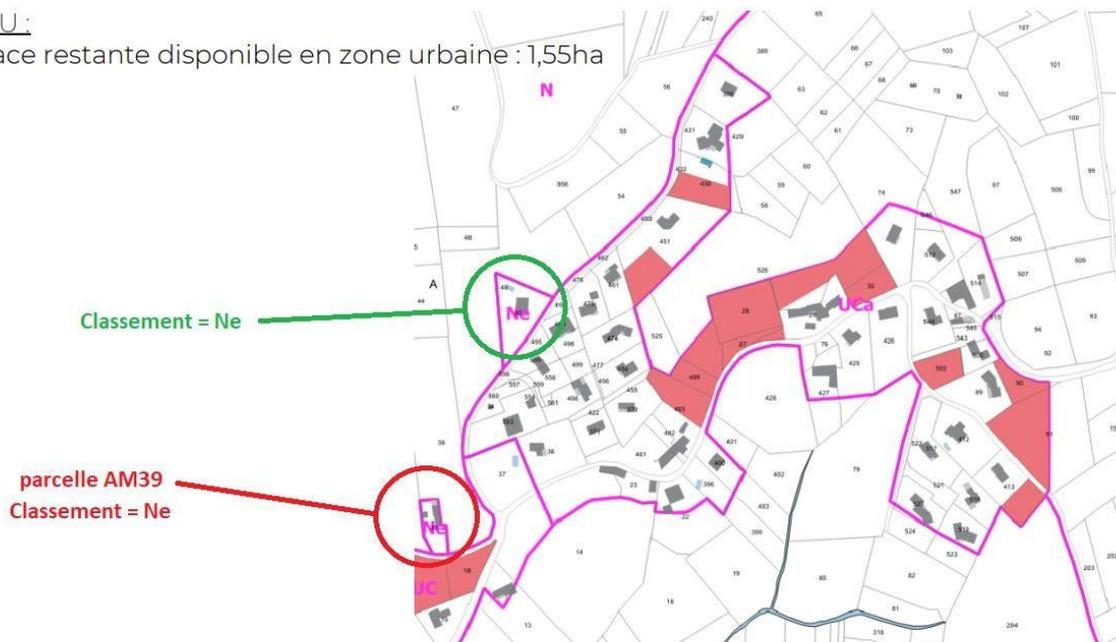
(dans le cadre de l'enquête publique portant sur le projet de révision du PLU de la commune de Ville-Sous-Anjou)

ARGUMENT n°2 : Pour le même secteur « Lampon » on trouve 2 reclassements différents pour les 2 parcelles qui sont en zone Ne = incompréhension sur le fait que le bâti historique soit déclassé vis-à-vis d'un bâti de construction plus récent. Extrait du document « plu-vsa-1a.pdf » page 77 + annotations
parcelle AM39 + annotation autre parcelle en zone Ne

• Lampon

Etat au PLU :

 Surface restante disponible en zone urbaine : 1,55ha

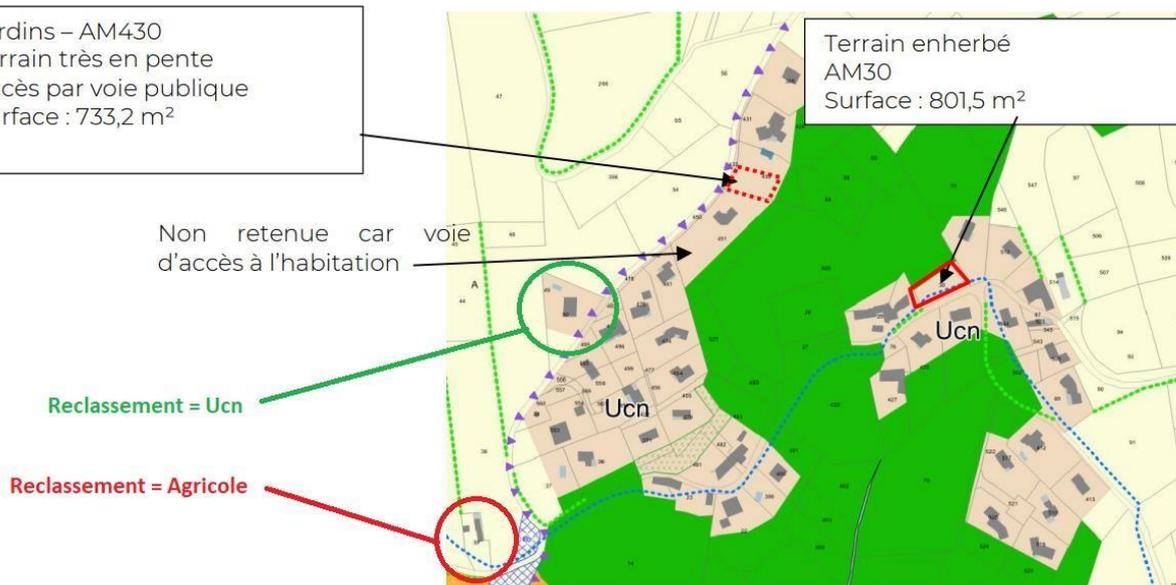


Projet PLU :

Jardins – AM430
 Terrain très en pente
 Accès par voie publique
 Surface : 733,2 m²

Terrain enherbé
 AM30
 Surface : 801,5 m²

Non retenue car voie
 d'accès à l'habitation



Dents creuses			
parcelles	surface	Nb logement	
AM30	801,5m ²	1 log ind	Zone inapte à l'assainissement individuel

Demande de révision du classement de la parcelle AM39

(dans le cadre de l'enquête publique portant sur le projet de révision du PLU de la commune de Ville-Sous-Anjou)
